



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion du : 05/05/2022
à : 19h

Présidence : Alexandre Chéron

Présents : Mrs Belkacem, Chéron, Floquet, Herman, Beaudron, Bivard, Elice, Beautrement, Le Meur, Morali,

Excusés : Mrs Nourry, Le Nestour, Cador, Savigny, Chapeau et Chamand

Absent : Ms Bigot

Assiste : Patrick Troysi, président du District

☆☆☆☆☆☆

✓ Présentation

Le secrétaire de séance sera Eric BEAUDRON.

M Chéron donne de bonnes nouvelles sur l'amélioration de l'état de santé de M Nourry, qui pourrait prendre part à une prochaine réunion, et informe de l'indisponibilité de M Savigny pour raisons de santé, M BEAUTREMENT nous fait part de sa convalescence et émet le souhait de tenter de reprendre ses observations.

La CDA 28 souhaite retrouver rapidement ces derniers au meilleur de leur forme.

✓ Validation du procès-verbal de décembre 2021

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

✓ Discipline :

Il y a deux dossiers en cours d'instruction

Le premier a nécessité l'intervention de 12 gendarmes en protection d'un arbitre

Le deuxième concerne un arbitre agressé et menacé, dossier déjà jugé, mais qui fait l'objet d'un appel afin d'être réétudié en commission de discipline.

✓ Réserve technique :

Une réserve technique a été formulée lors d'une rencontre de départemental 1, cette dernière, non signée par le capitaine de l'équipe l'ayant initié a été déclarée non recevable et n'a donc pas été instruite.

Pour la saison 2022/2023 les réserves techniques de niveau départemental seront examinées par la Ligue.

✓ Formation FIA mars 2022 :

Sur les 17 inscrits à la formation qui a eu lieu à Dammarie, 16 ont passé l'examen, 10 candidats ont été reçus dont 7, représentant le département et 3 venant du Loiret.

Une nouvelle session est prévue les 14-21 et 28 mai prochain avec une rotation sur 3 départements avec à ce jour 4 inscrits, il paraît très compliqué de trouver les formateurs dans un calendrier surchargé.

A partir de la saison prochaine, les sessions FIA reprendront sur un rythme plus « classique » en septembre et en janvier.

✓ Point effectifs

Il y a actuellement 13 stagiaires, dont 5 entre 13 et 15 ans, dont un est candidat pour l'entrée à l'école de de Blois.

Parmi les jeunes, certains sont joueurs et ne sont pas souvent disponibles, ce qui rend compliqué leur accompagnement.

Un stagiaire ne donne plus de nouvelles.

Point positif les trois premiers reçus à la dernière FIA, candidats adultes sont prometteurs et feront l'objet d'une demande de validation auprès du CD.

Catégorie 1 :

M. CHEVALLIER a officié sur plusieurs rencontres en départemental 1, les retours des observations semblent bonnes.

Catégorie 2 :

Un arbitre une nouvelle fois suspendu pour 4 rencontres, Il reste 2 observations à effectuer.

Arbitres Promotionnels :

Tous les arbitres promotionnels ont été vus.

Catégorie 3 :

Deux arbitres suspendus pour des retards, Adil TOUILI a finalement décidé de ne pas reprendre, Jérôme LARSONNEAU a repris l'arbitrage, un, est blessé depuis mars, et il y a beaucoup d'indisponibilités.

✓ Point Infos LIGUE :

L'Assemblée Générale des arbitres de Ligue est prévue le 10/06 à Villebarou.

✓ Retour sur les finales u13 :

Très bons retours sur l'organisation de la journée, l'encadrement par les personnels du District aurait pu être plus important, notamment pour inciter l'encadrement des joueurs en qualité d'assistant, les arbitres ont parfois été trop assistés.

Alexandre CHERON

Point de règlement à améliorer pour les arbitres jugés « non désignables » qui sont inscrits sur des FMI en qualité de joueur ou dirigeant sur ces mêmes jours. Comment harmoniser les sanctions prises par la CDA avec l'interdiction de tenir une autre fonction ?

Possibilité de faire statuer la commission de discipline en cas de non-envoi de rapport par les arbitres.

✓ Coupes départementales :

Il reste à revoir les désignations pour les rencontres de catégories U18 et séniors féminines à 8.

✓ Fin de saison :

Il faut prévoir des récompenses pour les deux **JAP** et le **JAL**, ainsi que les observateurs qui se sont rendus souvent disponibles et les arbitres de deuxième division les mieux classés.

Il faut prévoir une date et un lieu pour l'AG des arbitres de district, la salle de Morancez et la date du 04/06/2022 au matin est proposée en fonction des disponibilités.

✓ Tour de Table :

M ELICE souhaite s'investir plus notamment sur la formation

M FLOQUET demande à veiller à ce que les coordonnées des membres de la CDA soient bien à jour pour être certain que tous reçoivent les convocations, et que les sujets abordés lors des réunions en dehors de ceux inscrits sur les procès-verbaux, ne doivent pas être évoqués en dehors de la CDA.

M TROYSI souligne la volonté de mettre en avant la pratique du football en marchant, le 13/05 est organisé à Lucé une session de découverte, il serait souhaitable d'y faire figurer une équipe d'arbitre.

Il souhaite relancer la formation « arbitre auxiliaire », et les désignations des référents arbitrage au sein des clubs.

M BEAUDRON souhaite un rappel sur le nombre de désignations pour qu'un arbitre puisse compter pour son club, afin que les clubs puissent clairement informer leurs éventuels candidats.

Réponse collective :

20 matchs pour arbitres « Senior »

16 matchs pour un arbitre « jeune » de moins de 23 ans au début de la saison.

Au prorata pour ceux qui ont été reçus aux formations de la saison en cours.

Dans tous les cas obligation d'arbitrer au cours des deux dernières journées du championnat

M BIVARD présente ses excuses pour son retard à la réunion de ce jour, il propose pour l'avenir une réunion avec tous les arbitres suivis d'un repas puis d'une activité commune.

Et demande des précisions sur la fonction d'arbitre auxiliaire et demande quelle est la règle en cas de retard d'un observateur ou d'un délégué.

Réponse de M CHERON, aucune contrainte pour un observateur, pour un délégué le retard constaté peut faire l'objet d'un rapport.

M HERMAN est très content du fonctionnement de la CDA et de ses rapports avec la discipline, il envisage de continuer la saison prochaine.

M BEAUTREMENT prévient du manque de certitude de son avenir au sein du département.

M MORALI souhaite continuer la saison prochaine ses fonctions à la CDA.

M LE MEUR il n'y a pas de candidat JAL pour le 28 et beaucoup d'arrêts prévus au niveau de la Ligue.

M BELKACEM a hâte d'arriver à la fin de saison, aux vues des difficultés rencontrés pour les désignations.

M CHERON remercie le soutien des membres de la CDA pour l'accompagnement dans sa tâche.

M TROYSI souhaite conclure avec les actions à mener pour pallier la réduction des effectifs d'arbitres, il regrette que les groupes de travail ne soient pas ouverts aux acteurs du football, extérieurs au corps arbitral. Il indique qu'un projet de mutualisation bi-départemental de conseillers techniques en arbitrage est en cours pour se rapprocher des clubs et des écoles.

Fin de la séance à 21h20

Le secrétaire de séance

Eric Beaudron

Le vice-président

Alexandre Chéron